

Contrôle général économique et financier

MINISTÈRE DES FINANCES
ET DES COMPTES PUBLICS

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

Décision du 6 mars 2015 portant affectation à la mission aménagement des territoires, ville, logement, outre-mer du service du contrôle général économique et financier

La chef du service du contrôle général économique et financier,
Vu le décret n° 2005-440 du 9 mai 2005 relatif au service du contrôle général économique et financier;

Vu l'arrêté du 9 juillet 1973 relatif à la création d'une mission de contrôle économique et financier auprès des organismes d'aménagement foncier et urbain, ensemble les arrêtés du 24 mai 2005 et du 11 décembre 2007 ayant modifié sa dénomination;

Vu l'arrêté du 9 mai 2005 modifié relatif au fonctionnement et à l'organisation du service du contrôle général économique et financier, notamment son article 5,

Décide:

Article 1^{er}

Mme Marie-Hélène DUPIN, administratrice civile hors classe, est affectée à la mission aménagement des territoires, ville, logement, outre-mer du service du contrôle général économique et financier à compter du 2 mars 2015.

Article 2

La présente décision est publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 6 mars 2015.

*La chef du service du contrôle
général économique et financier,*
I. ROUX-TRESCASES